

Jean FOLTZER
Commissaire aux Comptes
151 Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

FIBA-SATFC S.A.S.
Commissaire aux Comptes
40 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE

POULAILLON

Société Anonyme
au capital de € 5 111 119.-

8 Rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM

SIRET : 493 311 435 00025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2018

POULAILLON S.A.
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société POULAILLON S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Le seuil de signification que nous avons retenu pour réaliser nos travaux s'élève à 402 K€. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes contenues dans l'annexe aux comptes annuels consolidés:

- la note n° 5 « Principaux faits caractéristiques de la période » relative à l'entrée d'une filiale dans le périmètre d'intégration fiscale, et à l'augmentation de capital réalisée dans une filiale,
- la note n°7 « Ecart d'acquisition » relative aux nouveaux écarts d'acquisition et à leur durée d'amortissement,
- la note n°9 « Immobilisations corporelles » précisant les acquisitions de l'exercice,

- la note n°16 « Dettes financières » précisant notamment les emprunts contractés par secteur d'activité
- la note n°28 « Informations générales complémentaires » décrivant les litiges en matière immobilière.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les notes de l'annexe des comptes consolidés exposent notamment :

- les méthodes de consolidation et le périmètre de consolidation retenus ;
- le traitement des écarts d'acquisition ;
- les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la provision pour indemnités de fin de carrière et celle relative à la médaille du travail « Bretzels d'Or » ;
- les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations, aux stocks et aux impôts différés ;
- le traitement dans les comptes annuels des litiges immobiliers.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe contenues dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 10 janvier 2019.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Mulhouse, le 16 janvier 2019

Les Commissaires aux comptes


Jean FOLTZER

FIBA-SATFC S.A.S.


Renaud PFLIEGER

COMPTES CONSOLIDES ANNUELS

AU 30 SEPTEMBRE 2018

POULAILLON

The logo for Poulaillon features the company name in a dark brown, serif, all-caps font. The text is arched over a thick, dark brown, curved line that tapers at both ends, resembling a stylized arch or a swoosh.

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE	6
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
Note 1. Informations générales	7
Note 2. Base de préparation des états financiers	7
Note 3. Principes et méthodes comptables	7
Note 4. Périmètre de consolidation	12
Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période	12
Note 6. Evènements postérieurs	13
Note 7. Ecart d'acquisition	13
Note 8. Immobilisations incorporelles	14
Note 9. Immobilisations corporelles	15
Note 10. Immobilisations financières	16
Note 11. Stocks et en-cours	16
Note 12. Clients et autres créances	16
Note 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
Note 14. Capital	17
Note 15. Provisions pour risques et charges	17
Note 16. Dettes financières	18
Note 17. Dettes non financières	19
Note 18. Chiffre d'affaires	19
Note 19. Autres produits et charges d'exploitation	20
Note 20. Résultat financier	20
Note 21. Résultat exceptionnel	20
Note 22. Résultat par action	21
Note 23. Impôts sur le résultat	21
Note 24. Information sectorielle	23
Note 25. Personnel	23
Note 26. Engagements hors bilan	24
Note 27. Informations relatives aux parties liées	24
Note 28. Informations générales complémentaires	25
Note 29. Honoraires des Commissaires aux Comptes	25

BILAN

En K€

Actif	Notes	30/09/2018	30/09/2017
Ecarts d'acquisition	7	7 644	7 993
Immobilisations incorporelles	8	2 274	2 396
Immobilisations corporelles	9	34 527	32 791
Immobilisations financières	10	893	932
Actif immobilisé		45 338	44 112
Stocks et en-cours	11	4 726	3 815
Clients et comptes rattachés	12	4 406	3 967
Impôts différés actif	23	726	1 062
Autres créances et comptes de régularisation	12	7 812	6 685
Disponibilités	13	2 858	3 065
Actif circulant		20 528	18 594
Total de l'actif		65 866	62 705

Passif et capitaux propres	Notes	30/09/2018	30/09/2017
Capital	14	5 111	5 111
Primes d'émission		10 035	10 035
Réserves consolidées		6 041	3 909
Résultat consolidé		1 459	2 277
Subventions d'investissement		89	89
Capitaux propres		22 735	21 421
Intérêts minoritaires		163	158
Provisions	15	565	493
Emprunts et dettes diverses	16	28 778	28 151
Impôts différés passif	23	98	63
Fournisseurs et comptes rattachés	17	6 695	5 795
Autres dettes et comptes de régularisation	17	6 835	6 624
Dettes		42 406	40 633
Total du passif		65 866	62 705

COMPTE DE RESULTAT

En K€

	Notes	30/09/2018	30/09/2017
Chiffre d'affaires	18	73 345	67 437
Achats consommés		(19 258)	(17 497)
Charges de personnel	25	(28 348)	(25 498)
Impôts et taxes		(1 719)	(1 767)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(5 260)	(4 712)
Autres charges et produits d'exploitation	19	(16 111)	(15 037)
Résultat d'exploitation		2 649	2 926
Résultat financier	20	(659)	(645)
Résultat courant des sociétés intégrées		1 990	2 282
Résultat exceptionnel	21	175	1 089
Impôts sur les résultats	23	(122)	(611)
Résultat net des sociétés intégrées		2 044	2 760
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	7	(580)	(524)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 464	2 236
Résultat des minoritaires		5	(41)
Résultat net part du Groupe		1 459	2 277
Nombre d'actions avant dilution		5 103 095	5 103 518
Résultat net de base par action (en euros)		0,29	0,45
Résultat net dilué par actions (en euros)		0,29	0,45
EBITDA		7 864	7 596

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation retraité des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
En K€

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation au 30 septembre 2016	5 111	10 035	2 383	1 608	89	19 226	199	19 426
Affectation du résultat	-	-	1 608	(1 608)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	2 277	-	2 277	(41)	2 236
Actions auto détenues	-	-	(82)	-	-	(82)	-	(82)
Situation au 30 septembre 2017	5 111	10 035	3 909	2 277	89	21 421	158	21 579
Distribution de dividendes	-	-	(204)	-	-	(204)	-	(204)
Affectation du résultat	-	-	2 277	(2 277)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 459	-	1 459	5	1 464
Actions auto détenues	-	-	59	-	-	59	-	59
Situation au 30 septembre 2018	5 111	10 035	6 041	1 459	89	22 735	162	22 897

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE
En K€

	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 464	2 236
Amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant)	5 857	5 188
Variation des impôts différés	370	17
Plus ou moins values de cession d'actif	(26)	22
Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées	7 665	7 463
Incidence de la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	(1 341)	618
Flux net de trésorerie générés par l'activité	6 324	8 081
Acquisition d'immobilisations	(7 054)	(7 801)
Dettes s./ acquisitions immos corporelles	7	(288)
Cessions d'immobilisations (hors titres consolidés)	876	78
Incidence des variations de périmètre	0	(2 707)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(6 171)	(10 718)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(204)	0
Emissions d'emprunts bancaires	2 540	6 458
Subventions reçues	131	0
Remboursements d'emprunts bancaires	(2 534)	(1 958)
Remboursements d'emprunts liés au crédit-bail	(1 825)	(1 533)
Cession (acq) nette d'actions propres	59	(82)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 833)	2 885
Variation de la trésorerie	(1 678)	247
Trésorerie à l'ouverture	284	37
Trésorerie à la clôture	(1 394)	284
Variation de trésorerie par les soldes	(1 678)	247

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

Poulaillon SA est une société anonyme par actions de droit français créée le 11 janvier 2007 dont le siège social est situé 8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM (France). Elle est cotée depuis le 2 décembre 2015 sur le système multilatéral de négociation Alternext d'Euronext Paris. Depuis le 19 juin 2017, Alternext est devenu Euronext Growth.

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») ont pour activité principale la fabrication et la commercialisation de produits de boulangerie et de pâtisserie frais et surgelés (pains, viennoiseries, sandwiches, Moricettes®, mignardises, entremets, gâteaux, etc.). Le Groupe développe également une activité traiteur.

Depuis septembre 2016, le Groupe commercialise l'eau Minérale de Velleminfroy par le biais de sa filiale SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY.

Depuis avril 2017, le Groupe a acquis un site de production situé à Saint-Vit (25) venant compléter les capacités de production de notre filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 10 janvier 2019.

Note 2. Base de préparation des états financiers

Le Groupe établit ses comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises (règlement CRC n° 99-02 et n°2005-10 du Comité de la Réglementation Comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

La société consolidante clôture ses comptes au 30 septembre. Il en est de même pour la plupart des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation, à l'exception des Sociétés Civiles Immobilières Poulaillon Construction, Les Mirabelles 2, Morschwiller Construction, Les Chenaies, Hochstatt Construction et Andelnans Construction qui clôturent leurs comptes au 31 décembre. Des comptes intermédiaires ont été établis par ces sociétés préalablement à la consolidation.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date de clôture du bilan et le montant des produits et charges de l'exercice.

Note 3. Principes et méthodes comptables

3.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

3.2. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées sont éliminées du résultat, dans la mesure où elles font double emploi avec le résultat des sociétés concernées.

Les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés du résultat. Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet d'une cession intra-groupe sont retraités.

3.3. Conversion des éléments en devises

Toutes les entités du Groupe établissent leurs comptes en Euro, qui est également leur monnaie de fonctionnement.

3.4. Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires du groupe est reconnu à la livraison des marchandises, qu'il s'agisse de la livraison BtoB pour la société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA et POULAILLON SAINT-VIT ou BtoC pour les clients comptoirs du réseau de distribution.

Il en est de même pour les activités du secteur Eau avec les sociétés EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SOURCE DE VELLEMINFROY SARL.

En ce qui concerne les redevances facturées aux franchisés, elles sont également reconnues d'après les livraisons car elles sont proportionnelles à celles-ci.

Les autres produits composant le chiffre d'affaires ne sont pas significatifs.

3.5. Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majorée des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Les écarts d'acquisition peuvent donner lieu à correction dans un délai d'un an suivant la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 20 ans. L'écart d'acquisition constaté sur les titres de la SCI LES CHENAIES est amorti sur 10 ans compte tenu de l'utilisation prévue de son actif immobilisé.

Pour les écarts d'acquisition dont la durée est limitée, un test de dépréciation est réalisé à la clôture des comptes en cas d'indice de perte de valeur.

La valeur nette ainsi déterminée peut donner lieu à dépréciation complémentaire lorsque les valeurs recouvrables deviennent inférieures aux valeurs nettes comptables.

3.6. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et les durées suivants :

	Durées
Constructions	10 à 50 ans
Agencements & aménagement des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 10 ans
Matériel de bureau	1 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

3.7. Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par an en présence d'indices de perte de valeur. Il consiste à comparer la valeur comptable d'un actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsqu'elle devient supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et la valeur terminale. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le cas échéant, la dépréciation est comptabilisée en charges exceptionnelles.

Au 30 septembre 2018, aucun test de dépréciation n'a été effectué en l'absence de perte de valeur.

3.8. Titres de participation non consolidés, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés est inscrite au bilan au coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeur de référence à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

3.9. Contrats de location-financement

Les contrats significatifs de crédit-bail font l'objet d'un retraitement. Les biens financés par de tels contrats sont inscrits à l'actif avec un emprunt correspondant au passif.

Les biens activés faisant l'objet de contrats de crédit-bail sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant.

3.10. Stocks et en cours

Les stocks de marchandises et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les encours de production et les pièces de rechange sont évalués au prix d'achat.

Les intérêts et les coûts de stockage sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de la rotation et de l'ancienneté des articles.

3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement. Le poste « Créances clients et comptes rattachés » comprend également les effets à recevoir.

Le poste « Autres créances » est principalement constitué des créances sociales et fiscales.

3.12. Equivalents de trésorerie

La société considère comme équivalents de trésorerie, les titres ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

3.13. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues sont inscrites en capitaux propres. Elles sont rapportées aux résultats sur la durée d'utilisation de l'actif financé.

3.14. Dettes financières

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges.

3.15. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, se traduisant probablement par une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

- **Engagements de retraite et autres avantages au personnel**

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel. Ces engagements concernent principalement les indemnités de départ en retraite.

La provision à constituer en découlant est intégrée en dotations aux provisions.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les actifs de couverture ont été déduits du montant provisionné, le cas échéant.

Les écarts actuariels sont directement enregistrés en résultat.

- **Médaille du travail « Bretzel d'Or »**

Les sociétés de l'ensemble du Groupe attribuent à leurs salariés ayant atteint 10 ans d'ancienneté, une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une médaille sous forme de Bretzel en Or.

La méthode de valorisation est la même que celle utilisée pour les engagements de retraite. Il s'agit de la valorisation du passif latent du coût du Bretzel d'Or qui sera remis au salarié atteignant 10 ans d'ancienneté compte tenu d'un calcul actuariel.

L'engagement pour Bretzels d'or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves. La variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2018 est portée au compte de résultat.

- **Autres provisions pour risques et charges**

Le Groupe comptabilise une provision pour litige avec un tiers dès qu'un dommage causé avant la clôture de l'exercice est identifié. Lorsqu'un jugement favorable est rendu, les provisions sont maintenues jusqu'à l'expiration du délai d'appel ou du délai de cassation.

3.16. Impôts

- **Fiscalité différée**

La rubrique « Impôts sur les résultats » du compte de résultat inclut l'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les goodwill constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Le taux moyen du groupe est de 33,33%.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

- **Intégration fiscale**

La société POULAILLON SA a opté pour un régime d'intégration fiscale prévu à l'article 233 A du code général des impôts incluant ses filiales BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA et EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS. Le 1^{er} octobre 2017, la société AU MOULIN POULAILLON SARL a rejoint le périmètre d'intégration fiscale. Les impôts différés des sociétés intégrées fiscalement tiennent compte du régime d'intégration fiscale.

- **Crédits d'impôt**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Entreprises (CICE) accordé aux entreprises françaises est comptabilisé en déduction des charges de personnel, et non en diminution de la charge d'impôt.

3.17. Eléments exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Il s'agit notamment des plus ou moins-values de cession, charges de restructuration, amortissements exceptionnels, dépréciations d'actifs et abandons de créances et opérations de lease-back.

3.18. Résultat par action

Le résultat net par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le résultat par action après dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription ou de tout autre instrument dilutif.

A la clôture, le groupe n'a émis aucun instrument financier dilutif qui aurait pour conséquence de modifier le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action dilué.

3.19. Instruments dérivés

Le Groupe détient majoritairement des dettes à taux fixe et n'a pas de relations avec des sociétés en devises pouvant nécessiter une couverture de taux et/ou de change.

Par conséquent, aucun instrument dérivé de couverture n'a été mis en place au sein du Groupe.

Note 4. Périmètre de consolidation

La liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2018 est la suivante :

Sociétés	Siège social	SIRET	% d'intérêt		Méthode de Consolidation	
			30.09.2018	30.09.2017	30.09.2018	30.09.2017
POULAILLON SA	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	49331143500017	Mère	Mère	IG	IG
MFP POULAILLON SA	ZA HEIDEN EST Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	37774465100011	99,96%	99,96%	IG	IG
AU MOULIN POULAILLON SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	43020123600014	99,98%	99,98%	IG	IG
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	53827524900018	100%	100%	IG	IG
SCI LES MIRABELLES 2	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	38762931400015	99,90%	99,90%	IG	IG
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	80520794100016	100%	100%	IG	IG
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	80482406800014	100%	100%	IG	IG
SARL SOURCE DE VELLEMINFROY	Route de la Creuse, 70240 Velleminfroy	50851274600019	43,71%	43,71%	IG	IG
SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	81072741200019	100%	100%	IG	IG
POULAILLON SAINT VIT	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	50534917500024	100%	100%	IG	IG
SCI VELLE	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	81089798300013	99,90%	99,90%	IG	IG
SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	82830564900018	100%	100%	IG	IG
SCI LES CHENAIES	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	41515322000017	100%	100%	IG	IG
SCI ANDELNANS CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	38340894500012	99,20%	99,20%	IG	IG

IG : Intégration globale

Il n'y a aucune modification du périmètre du Groupe au cours de la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018, et aucun changement dans les pourcentages d'intérêt.

Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période

AU MOULIN POULAILLON SARL fait partie du périmètre d'intégration fiscale à compter de l'ouverture de la période le 1^{er} octobre 2017.

Acquisition du fonds de commerce à STRASBOURG rue des Franc-Bourgeois à la barre de la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg lors de l'audience du 16 octobre 2017 avec effet au 23 octobre 2017, au prix de 225 000 euros.

Acquisition du fonds de commerce de Saint-Quentin en date du 15 mai 2018, avec effet rétroactif au 1^{er} février 2018, au prix de 5 000 euros.

En date du 24 septembre 2018, le capital de la société EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY a été porté de 2 500 000 euros à 4 000 000 euros, par émission de 150 000 actions nouvelles de 10 euros chacune, libérées intégralement et souscrites en totalité par POULAILLON SA.

Note 6. Evènements postérieurs

Néant.

NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 7. Ecart d'acquisition

	30/09/2018	30/09/2017
Valeurs brutes à l'ouverture	10 871	9 045
Acquisitions	-	1 816
Diminutions	-	-
Variations de périmètre	230	10
Autres variations	-	-
Valeurs brutes à la clôture	11 101	10 871
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(2 878)	(2 354)
Dotations	(580)	(524)
Reprises	-	-
Variations de périmètre	-	-
Dépréciations cumulées à la clôture	(3 458)	(2 878)
Valeurs nettes à l'ouverture	7 993	6 691
Valeurs nettes à la clôture	7 644	7 993

Les écarts d'acquisitions se décomposent comme suit :

Sociétés	Ecart d'acquisition bruts après correction	Amortissements et dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
MFP POULAILLON SA	2 635	(1 430)	1 204	1 335
AU MOULIN POULAILLON SARL	6 650	(1 875)	4 776	4 895
LES CHENAIES SCI	162	(28)	133	150
POULAILLON SAINT-VIT	1 655	(124)	1 531	1 613
TOTAL	11 101	(3 457)	7 644	7 993

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 20 ans, à l'exception de celui constaté sur les titres de la SCI LES CHENAIES qui est amorti sur 10 ans (note 3.5).

Acquisition du fonds de commerce de Strasbourg, rue des Franc-Bourgeois pour 225 000 euros avec effet au 23 octobre 2017. Acquisition du fonds de commerce de Saint-Quentin pour 5 000 euros avec effet au 1^{er} février 2018.

Suite à l'acquisition des titres de la société Poulaillon Saint-Vit, il a résulté la constatation d'un écart d'acquisition de 1 655 K€ amorti à compter du 1^{er} avril 2017 pour une durée de 20 ans.

Au 30 septembre 2018, aucun test de dépréciation n'a été effectué en l'absence de perte de valeur.

Note 8. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

	Frais de développement	Concessions, brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 808	1 439	15	3 263
Acquisitions	12	315	230	557
Diminutions	-	(60)	(39)	(99)
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	(113)	16	(169)	(266)
Valeurs brutes à la clôture	1 707	1 710	37	3 455
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(629)	(222)	(12)	(864)
Dotation	(310)	(68)	(10)	(388)
Reprises	-	-	39	39
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	83	-	(50)	33
Dépréciations cumulées à la clôture	(857)	(290)	(33)	(1 180)
Valeurs nettes à l'ouverture	1 179	1 218	2	2 396
Valeurs nettes à la clôture	851	1 419	4	2 274

Les frais de développement concernent notamment :

- des frais de prospection et de publicité, inhérents à la commercialisation de l'eau de Velleminfroy ;
- des frais de programmation de logiciel ;
- des frais de création du concept de franchise Poulaillon ;
- des frais de recherche et développement de nouveaux produits ;
- des frais de création de site internet.

En ligne acquisition des autres immobilisations corporelles figure l'acquisition du fonds de commerce de Strasbourg, rue des Franc-Bourgeois pour 225 K€ et du fonds de commerce de Saint-Quentin pour 225 K€.

Aucun indice à la fin de l'exercice ne laisse supposer une dépréciation selon les usages du marché.

Note 9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent ainsi :

	Terrains et constructions	Terrains et constructions en crédit-bail	Autres immobilisations en crédit-bail	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	8 623	914	12 497	5 707	24 030	51 772
Acquisitions	503	-	819	1 390	4 369	7 081
Diminutions	-	-	-	(246)	(414)	(660)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres variations	2 287	-	-	(5 206)	2 919	(0)
Valeurs brutes à la clôture	11 412	914	13 315	1 645	30 904	58 193
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(1 895)	(29)	(5 275)	-	(11 782)	(18 981)
Dotations	(488)	(58)	(1 208)	-	(3 014)	(4 768)
Reprises	-	-	-	-	83	83
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres variations	(38)	-	-	-	38	-
Dépréciations cumulées à la clôture	(2 422)	(86)	(6 483)	-	(14 674)	(23 666)
Valeurs nettes à l'ouverture	6 727	885	7 222	5 707	12 249	32 791
Valeurs nettes à la clôture	8 991	828	6 831	1 645	16 230	34 527

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond notamment à :

- Des équipements complémentaires (tête de ligne verre) du site d'embouteillage des Eaux Minérales de Velleminfroy, ainsi que des aménagements nécessaires au site historique ;
- La densification du réseau de magasin par la création, l'acquisition ou la rénovation de succursales ;
- L'amélioration de l'outil de travail destiné à l'activité industrielle.

Les immobilisations corporelles en cours représentent du matériel et des équipements pour les différents sites de production professionnels et eau et des aménagements et réalisations en cours pour le réseau de magasin.

Le bâtiment de l'usine d'embouteillage des Eaux de Velleminfroy a été réceptionné pendant la période.

Détail acquisition d'immobilisations corporelles acquises au courant de la période par Pôle d'activité :

Réseau de magasin	3 335 K€
Professionnels	2 617 K€
Eau	822 K€
Holding	307 K€

Note 10. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des prêts, dépôts et cautionnements, dont la totalité est exigible à plus d'un an.

	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	932
Augmentations	232
Diminutions	(271)
Variation de périmètre	-
Autres variations	-
Valeurs brutes à la clôture	893
Dépréciations cumulées à l'ouverture	-
Dotations	-
Reprises	-
Variation de périmètre	-
Autres variations	-
Dépréciations cumulées à la clôture	-
Valeur nette à l'ouverture	932
Valeur nette à la clôture	893

Note 11. Stocks et en-cours

	Valeur brute 30/09/2018	Dépréciations cumulées 30/09/2018	Valeur nette 30/09/2018	Valeur nette 30/09/2017
Stock de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	1 715	-	1 715	1 341
Stocks de marchandises	87	-	87	89
Produits intermédiaires et finis	2 924	-	2 924	2 386
Total	4 726	-	4 726	3 815

Le stock de produits finis est composé presque en totalité de produits surgelés. Il s'agit de stockage de produits finis palettisés à destination de l'activité BtoB.

Il n'y a aucune dépréciation sur les stocks.

Note 12. Clients et autres créances

	Valeur brute 30/09/2018	Dépréciations 30/09/2018	Valeur nette 30/09/2018	Valeur nette 30/09/2017
Clients et comptes rattachés	4 477	(71)	4 406	3 967
Autres créances d'exploitation	1 373	-	1 373	1 440
Créances fiscales et sociales	5 400	-	5 400	4 485
Comptes courants	326	-	326	27
Comptes de régularisation et assimilés	713	-	713	733
Total autres créances	7 813	-	7 812	6 685
Total	12 290	(71)	12 218	10 652

Les créances du Groupe ont une échéance à moins d'un an.

Note 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Composantes de la trésorerie	30/09/2018	30/09/2017
Valeurs mobilières de placement	-	1
Disponibilités et équivalents	2 858	3 064
Trésorerie à l'actif du bilan	2 858	3 065
Découverts bancaires et équivalents	(4 252)	(2 781)
Trésorerie nette	(1 394)	284

La ligne « Découverts bancaires et équivalents » comprend le Factor.

Note 14. Capital

Le capital social s'élève au 30 septembre 2018 à 5 111 119 € composé de 5 111 119 actions ordinaires.

POULAILLON SA, société cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 2 décembre 2015, a souscrit un contrat de liquidité de marché ayant pour objet l'animation du titre ALPOU, ce qui a nécessité la mise à disposition à l'animateur d'une somme de 150 000 euros.

Au courant de la période une somme de 100 000 € a été restituée à la société POULAILLON SA qui souhaitait réduire la somme confiée à l'animateur. La société a mis fin au contrat de liquidité par dénonciation le 4 septembre 2018, avec effet au 13 novembre 2018.

Le nombre de titres auto-détenus au 30 septembre 2018 est de 7 966 actions, contre 12 646 actions au 30 septembre 2017.

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour risques et charges	Provisions pour retraite et engagements assimilés	Total
Valeurs au 30/09/2017	70	423	493
Dotations	63	36	99
Reprises consommées	(9)	(18)	(27)
Reprises non consommées	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Valeurs au 30/09/2018	124	441	565

Les provisions pour risques et charges concernent principalement des litiges en cours avec des salariés et les cartes de fidélité.

Les hypothèses actuarielles de la provision pour engagement de retraite sont les suivantes :

	30/09/2018	30/09/2017
Taux d'actualisation	1,49%	1,57%
Age de départ à la retraite cadres	62 ans	62 ans
Age de départ à la retraite non cadres	62 ans	62 ans
Taux de progression des salaires	1,00%	1,00%
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005

Le taux annuel d'actualisation correspond au taux IBOXX AA+ 10 ans.

Le turn-over est évalué par tranche d'âge :

- 6 % jusqu'à 24 ans,
- Puis – 1 % par tranche d'âge de 5 ans.

Médaille du travail « Bretzel d'Or »

L'engagement pour Bretzel d'Or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserve, la variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30/09/2018, est portée au compte de résultat.

Les hypothèses de calcul retenues pour l'évaluation de l'engagement des Bretzels d'Or sont identiques à celles retenues pour les engagements de retraite, avec une probabilité de présence en fonction de l'âge.

Note 16. Dettes financières

	Emprunts bancaires	Factor	Crédit-bail	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
Valeurs au 30/09/2017	16 232	2 024	8 855	757	283	28 151
Augmentation	2 540	-	819	-	-	3 359
Diminution	(2 532)	-	(1 825)	-	-	(4 358)
Variation nette	-	370	-	1 101	153	1 625
Valeurs au 30/09/2018	16 240	2 395	7 849	1 859	437	28 778

Les autres dettes financières comprennent également les comptes courants d'associés de la Famille Poulaillon.

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture contre les risques financiers. Il n'y a ni risque de change, ni risque de taux, ni d'engagement de couverture à terme.

Détail des emprunts bancaires et crédit-bail contractés au courant de la période par Pôle d'activité :

Réseau de magasin	1 390 K€
Professionnels	1 733 K€
Eau	0 K€
Holding	236 K€

- **Echéancier**

	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts bancaires	2 896	9 725	3 619	16 240
Factor	2 395	-	-	2 395
Crédit-bail	1 903	5 628	318	7 849
Découverts bancaires et équivalents	1 859	-	-	1 859
Autres dettes financières	437	-	-	437
Total	9 489	15 353	3 937	28 778

Note 17. Dettes non financières

	30/09/2018	30/09/2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 695	5 795
Avances et acomptes reçus	70	88
Dettes fiscales et sociales	5 943	5 812
Autres dettes	704	728
Produits constatés d'avance	118	(4)
Total autres dettes et comptes de régularisation	6 835	6 624
Total dettes non financières	13 530	12 419

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 18. Chiffre d'affaires

	30/09/2018	30/09/2017
Vente de marchandises	15 848	16 647
Production vendues de biens	56 093	49 449
Prestations de services	1 404	1 342
Chiffre d'affaires	73 345	67 437

Note 19. Autres produits et charges d'exploitation

	30/09/2018	30/09/2017
Achats non stockés de matières et fournitures	2 927	2 543
Sous-traitance générale	11	10
Locations et charges locatives	6 053	5 430
Entretiens et réparations	1 274	1 195
Primes d'assurance	295	316
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	1 386	1 685
Transports	2 734	2 298
Frais postaux	254	211
Services bancaires	359	307
Autres charges externes	1 746	1 785
Subventions d'exploitation	(241)	(142)
Autres produits	(4)	(6)
Transferts de charges d'exploitation	(685)	(595)
Autres charges et produits d'exploitation	16 111	15 037

Note 20. Résultat financier

Le résultat financier du groupe s'analyse comme suit :

	30/09/2018	30/09/2017
Produits des participations et valeurs mobilières	2	15
Intérêts versés et charges assimilées	(661)	(659)
Résultat financier	(659)	(645)

Note 21. Résultat exceptionnel

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 033	1 504
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(894)	(447)
Dotations nettes aux provisions	9	2
Autres produits et charges exceptionnels	27	30
Résultat exceptionnel	175	1 089

Au 30 septembre 2017, a été inscrit en produit exceptionnel un abandon de créance de l'ancien actionnaire majoritaire de POULLILLON SAINT-VIT pour un montant de 1 108 k€. Cet abandon n'est pas assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Note 22. Résultat par action

Ce tableau est exprimé en euros.

	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net part du Groupe en euros	1 458 637	2 276 818
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions auto détenues)	5 103 095	5 103 518
Nombre d'actions sur une base diluée	5 103 095	5 103 518
Résultat net de base par action en euros	0,286	0,446
Résultat net dilué par action en euros	0,286	0,446

Note 23. Impôts sur le résultat

Le taux d'impôt utilisé pour le calcul de l'impôt exigible est 33,33%.

Les retraitements tiennent compte d'une fiscalité différée au taux de l'impôt courant à la clôture de l'exercice, soit 33.33 %, sauf pour les sociétés pour lesquelles les taux réduits de 15% et 28 % sont applicables, à savoir :

- TOMBLAINE DEVELOPPEMENT EURL
- SOURCE DE VELLEMINFROY SARL
- LES CHENAIES SCI

- **Charge d'impôt de l'exercice**

	30/09/2018	30/09/2017
Impôts exigibles	248	(593)
Impôts différés	(370)	(18)
Total	(122)	(611)

L'intégration fiscale existante regroupant les sociétés POUAILLON SA, BRETZELS MORICETTES MFP POUAILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POUAILLON SARL a permis de réaliser une économie d'impôt de 823 337 euros au 30 septembre 2018, contre 417 127 euros au 30 septembre 2017 du fait d'un résultat fiscal d'ensemble déficitaire.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'économie d'impôt réalisée par le Groupe est rétrocédée à la filiale déficitaire.

Il est à noter que la filiale AU MOULIN POUAILLON SARL fait partie du groupe d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2017.

- **Impôts différés**

Suite à l'adoption le 30 décembre par la loi de finance pour 2018 n°2017-1837 d'une mesure visant à renforcer la diminution de l'impôt sur les sociétés déjà amorcée en 2017, un ajustement du montant des impôts différés a été réalisé.

Cet ajustement concerne uniquement les impôts différés dont l'échéance interviendra à partir de 2019. Par conséquent, à la clôture et conformément à la loi de finance adoptée, la dette d'impôt est calculée en appliquant les taux de 33.33% (2018), 31% (2019), 28% (2020), 26.50% (2021) et 25% (à compter de 2022).

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale, ce qui est notamment le cas dans le cadre de l'intégration fiscale au niveau de Poulailon SA, Bretzels Moricettes MFP Poulailon SA, Eaux Minérales de Velleminfroy SAS et AU MOULIN POUAILLON SARL.

	30/09/2018	30/09/2017
Sur différences temporaires	70	94
Sur activation des déficits reportables	702	874
Sur engagements sociaux	147	141
Sur crédit bail	70	256
Sur plus value en sursis d'imposition	(99)	(99)
Sur réévaluation d'actifs	(89)	(114)
Sur retraitement résultat fiscal latent	(93)	(63)
Sur changement de taux d'IS	(80)	(90)
Impôt différé net	628	999

- **Rationalisation de la charge d'impôt**

	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net des sociétés intégrées	1 459	2 277
Charge d'impôt	122	611
Résultat consolidé avant impôt	1 580	2 888
Taux de droit commun	33,33%	33,33%
Charge théorique d'impôt	527	963
Incidence des différences permanentes	(13)	(249)
Consommation de déficits non activés	-	(23)
Différentiel de taux	(20)	17
Correction intégration fiscale	(77)	-
Crédits d'impôts	(225)	(72)
Variation de périmètre	-	(73)
Autres	(72)	48
Charge d'impôt réelle	122	611

- **Impôts différés actifs sur déficits fiscaux**

	Montant des déficits activés à l'ouverture	Déficits activés sur la période	Déficits consommés	Montant des déficits activés à la clôture
Bretzels Moricettes MFP Poulaillon SA	35	-	-	35
Source de Velleminfroy SARL	127	-	-	127
Eaux minérales de Velleminfroy SAS	193	-	-	193
Poulaillon Saint-Vit	1 200	319	-	1 519
Groupe d'intégration fiscale	1 242	-	(837)	405
TOTAL	2 798	319	(837)	2 280
Impôt différé actif correspondant	874	106	(279)	702

L'intégralité des déficits au sein du Groupe sont activés à l'exception :

- d'une partie du déficit de Poulaillon Saint-Vit à hauteur de 2 473 k€ dont la récupération a été estimée probable sur un horizon trop lointain lors de l'entrée dans le périmètre,

Note 24. Information sectorielle

24.1. Information sectorielle par activité

30/09/2018	Secteur boulangerie	Secteur professionnels	Secteur eau	Non affecté	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	44 159	39 468	1 261	185	(11 728)	73 345
<i>Dont ventes externes</i>	44 105	28 027	1 028	185	-	73 345
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	54	11 441	233	-	(11 728)	-
Résultat d'exploitation	2 661	1 175	(1 333)	146	-	2 649
Actifs	22 930	28 651	9 834	4 452	-	65 868
Passifs	12 336	21 460	8 144	466	-	42 405
Effectifs équivalents temps plein	442	303	16	36	-	797

30/09/2017	Secteur boulangerie	Secteur professionnels	Secteur eau	Non affecté	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	40 631	34 574	685	722	(9 175)	67 437
<i>Dont ventes externes</i>	40 545	25 522	648	722	-	67 437
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	85	9 052	37	-	(9 174)	-
Résultat d'exploitation	3 144	761	(1 583)	604	-	2 926
Actifs	22 287	28 618	8 854	2 946	-	62 705
Passifs	9 710	22 867	7 126	930	-	40 633
Effectifs équivalents temps plein	386	320	14	34	-	754

24.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

	30/09/2018	30/09/2017
France	72 593	66 702
Départements 67 et 68	42 990	42 064
Autres	29 603	24 638
Hors France	753	735
Chiffre d'affaires	73 345	67 437

Note 25. Personnel

	30/09/2018	30/09/2017
Salaires et participation	21 546	19 282
Charges sociales	7 825	7 195
Autres charges de personnel	(1 023)	(980)
Total	28 348	25 498

L'effectif moyen total (ETC) se répartit de la façon suivante :

	30/09/2018	30/09/2017
Secteur réseau	442	386
Secteur professionnels	303	319
Secteur eau	16	14
Autres secteurs	36	34
Total	797	754

	30/09/2018	30/09/2017
Cadres	32	26
Employés	765	728
Total	797	754

Note 26. Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le Groupe sont les suivants :

Nature	Bénéficiaires	30/09/2018	30/09/2017
Nantissements de fonds de commerce	Banques	3 355	3 006
Hypothèques sur murs de SCI	Banques	2 876	3 464
Caution tête de groupe pour filiales	Banques	6 133	7 338
Caution en cours fournisseurs	Fournisseurs	69	69
Caution réseau de magasin	Bailleurs	203	231
Gage espèces	Banques	150	150

Note 27. Informations relatives aux parties liées

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance**

Le montant des rémunérations brutes allouées à raison des fonctions des membres de l'organe de direction dans des entreprises contrôlées et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants, se sont élevées à 320 K€ euros et se répartissent comme suit :

Société	30/09/2018	30/09/2017
POULAILLON SA	320	321
MFP POULAILLON SA	0	0
TOTAL	320	321

Aucun engagement supplémentaire par rapport au personnel en matière de pensions et indemnités assimilées ne bénéficie aux membres actifs de l'organe de direction ni les anciens membres actifs (absence de retraite à prestations définies).

- **Relations avec des parties liées**

Il n'existe pas de transactions effectuées avec des parties liées qui ne seraient pas réalisées à des conditions de marché.

Note 28. Informations générales complémentaires

La société BRETZELS MORICETTES MFP POUAILLON SA, filiale de POUAILLON SA, n'a pas comptabilisé dans les charges de l'exercice clos le 30 septembre 2018, le loyer et les charges locatives de l'ancien site de Morschwiller-le-Bas, estimant le bail des locaux résilié de plein droit en application de l'article 1722 du Code Civil. Les loyers comptabilisés dans les charges annuelles des exercices précédents s'élevaient à 208 k€.

Ce litige a débouché le 1er octobre 2018 sur une demande de résiliation de la vente par le bailleur.

Un autre litige porte sur les fondements et les montants réclamés par le bailleur au cours de l'exercice, au titre de la fin d'une période de sursis à appliquer les indexations de loyers des sites de Morschwiller-le-Bas et de Wittelsheim. La société considère pour sa part avoir bénéficié d'une renonciation à indexation de telle sorte qu'elle n'a pas comptabilisé la demande du bailleur dans les charges de l'exercice.

Des pourparlers sont cependant en cours pour mettre un terme à l'ensemble de ces litiges.

Note 29. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Société	30/09/2018	30/09/2017
POUAILLON SA	50	26
MFP POUAILLON SA	11	10
AU MOULIN POUAILLON SARL	18	17
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	4	4
POUAILLON SAINT-VIT	7	8
TOTAL	86	63